



LES 100 JOURS DE MME BRINGER



Le démocrate Franklin Delano Roosevelt, investi président le 4 mars 1933, fait voter en début de mandat une quinzaine de lois qui jettent les bases de « l'État providence ». De là naît, la période dite des '100 jours du Président'

Aujourd'hui, cette période qui suit la désignation d'une personne à une fonction d'importance est une période symbolique durant laquelle cette personne est particulièrement attendue sur ses premières actions et décisions.

Ce laps de temps sert à évaluer sa capacité à appréhender les problèmes, mettre en œuvre et concrétiser rapidement ses engagements.

Le 10 avril, marquera la fin des **100 jours** de Mme Bringer ! c'est donc le temps, pour nous représentants CFDT du 1er Bilan sur le regard social de notre nouvelle dirigeante !

Augmentations de salaire : 8 semaines de mobilisation et aucune évolution pas même pour les plus petits salaires ! Il paraît qu'il faut trouver un juste équilibre entre pouvoir d'achat, reconnaître les implications de chacun et le contexte économique des ESN.

Ci-dessous la réalité du **juste équilibre**

	Augment. moy.	Part Var. moyenne	Actions gratuites (LTI)
Mensuels ,NR7, NR8	69 €	Mensuels, NR7 et 70% des NR8 : 0 € 30% des NR8 : 4000 €	0
NR11	161 €	27 000 €	26 NR 11 (50%) ont touchés 156 actions (valorisés à 245€=38200€ soit un cout total de 1 million.

Partage de la valeur : La Direction semble indiquer que les salariés de TSN bénéficient au travers de l'intéressement et de la participation, d'avantages financiers issus des résultats des seules autres entités du groupe **excluant la reconnaissance du travail et les efforts des salariés de TSN.**

Modèle social de TSN : La Direction va jusqu'à citer **la formation comme un des nombreux avantages sociaux.** Nous tenons à rappeler qu'il s'agit non pas d'un avantage mais d'une obligation légale.

Sharing THALES (actionnariat salarié) : La Direction nous explique que cela a coûté près de **2,5 millions d'euros à TSN.** Il est important selon nous, de rappeler que ces actions ont été achetées par les salariés et ne sont pas des actions gratuites. Ce montant de 2,5 millions est aussi à rapporter au nombre de bénéficiaires TSN qui est de plus de 2000 salariés . Vous avouerez que 2,5 millions d'euros pour **2000 salariés vs les 156 actions gratuites offertes aux 26 LR 11** est un bel exemple de **NON PARTAGE DE LA VALEUR !**

Congés Payés imposés pour les salariés en clientèle lorsque le site client est fermé et que la facturation n'est pas possible, **une grande première pour TSN !**

Modification en cours d'année du mode calcul de la Part variable des commerciaux ! **L'innovation n'a plus de limite !**





Mme Bringer,

La période de grâce est terminée, il est temps de revenir à la réalité.

Vos objectifs d'EBIT ne peuvent être réalisés avec le sacrifice des salariés ! Il est temps d'initier et de mettre en place de sincères et loyaux échanges avec vos représentants du personnel :

Nous vous demandons votre feuille de route sociale indiquant vos thèmes et les budgets associés.

Merci d'avance,

Vos représentants CFDT

Ecrivez-nous à :	balancetaquestionnalacfdt@talents2ts.fr		
Vélizy - Elancourt - Lambersart	M.A. Geoffroy	marie-agnes.geoffroy@thalesgroup.com	06 61 80 75 03
	N. Durpoix	nathalie.durpoix@thalesgroup.com	06 37 59 43 70
Vélizy	R. Bécart	robert.becart@thalesgroup.com	06 02 15 32 02
Elancourt	Z. Hamadache	zahoua.hamadache@thalesgroup.com	06 08 41 89 36
Lambersart	S. Busso	sergio.busso@thalesgroup.com	06 84 50 94 85

Site CFDT TSN →

